



Bourses de collège

publié le 10/09/2024

La campagne de bourse de collège est ouverte jusqu'au **17 octobre 2024**.

Si vous n'avez pas donné votre consentement à l'étude automatique du droit à bourse, vous pouvez toutefois déposer une demande en ligne (cf flyer ci-joint) ou en version papier (à télécharger ou à se procurer auprès du secrétariat).

Un courrier explicatif a été mis sur Pronote et distribué aux élèves.

 [flyer_bourses_de_college](#) (PDF de 157.1 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.